

# CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDROT

## Séance du 2 Novembre 2016

L'an deux mil seize, le deux novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur JAUSSERAND Jean-Pierre, Maire.

PRESENTS : Jean-Pierre JAUSSERAND, Roger NETTE, Edouard LENGAIGNE, Raymond VEUX, Laurence SIMON, François DUMEAU, Christine MEROT, Jean-Noël BOYER, Jean-Paul TROCMET, Sylvie LEGLISE

EXCUSES : Carole BRAU (procuration à Roger NETTE), Odile RAMBAUD (procuration à M. JAUSSERAND), Bernard DELONG, Sandrine GARRELIS

SECRETARE DE SEANCE : MEROT Christine

La lecture du compte rendu précédent est adoptée à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

#### Gironde Numérique

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet du syndicat Gironde Numérique, structure publique qui fédère le Département de la Gironde, 36 Communautés de Communes et Communautés d'agglomération, ainsi que le Conseil Régional d'Aquitaine et Bordeaux Métropole.

Le but de cette mutualisation est de résorber des zones blanches, où l'accès à internet haut débit est impossible, d'améliorer les débits insuffisants, et de préparer l'avenir avec l'arrivée du très haut débit via des technologies comme la fibre optique.

En ce qui concerne notre commune, 512 foyers bénéficieraient de la fibre en aérien ou en souterrain. Coût par ligne 290 € maximum, sachant qu'une participation de la CDC du Langonnais à hauteur de 125 €/prise ainsi que de la CDC du Réolais seront déduites, des aides de l'état, de la Région et du Département. Ce qui reviendra pour Caudrot à un total de 148 287 €.

Gironde numérique souscrit l'emprunt à un taux de 2%, que nous rembourserons sur une durée de 20 ou 25 ans.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention et l'avance remboursable avec Gironde numérique.

### Convention avec le Département

Monsieur le Maire informe les élus de l'avancée du dossier de la sécurisation de la rue des écoles notamment le projet établi par le cabinet AZIMUT et donne lecture de la convention à passer avec le Conseil Départemental pour financer ces travaux.

Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité, à la signature de cette convention avec le Département.

### Garage de la Communauté de Communes des Coteaux Macariens

Du fait de la dissolution au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la CDC des Coteaux Macariens, les biens communautaires ont fait l'objet d'une proposition de transfert aux communes adhérentes, pour cela un protocole a été mis en place en accord avec la Sous-Préfecture de Langon.

Monsieur Jausserand a indiqué que la commune de Caudrot était intéressée par l'acquisition de cet atelier.

Une liste de petit matériel a été également proposée aux différentes communes, ainsi que l'acquisition du camion benne de marque Renault diesel ayant 89 000 km.

Le Conseil Municipal à l'unanimité demande à ce que la commune de Caudrot se porte acquéreur éventuel de ce véhicule, moyennant la somme de 5000 € HT.

### Location des salles communales

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils souhaitent maintenir les tarifs de location actuels ou bien appliquer une augmentation pour l'année 2017.

Rappel des montants actuels :

<b><u>Centre Socio Culturel</u></b>	Caudrotais	100 €
	Hors commune	400 €

<b><u>Foyer rural</u></b>	Caudrotais	300 €
	Hors commune	600 €

Après discussion, le conseil municipal décide de maintenir les tarifs actuels.

### Concessions cimetièrè

Les tarifs actuels seront également maintenus à savoir :

Concession trentenaire	20 € du M <sup>2</sup>
Concession 50 ans	25 € du M <sup>2</sup>

### Personnel communal

Monsieur le Maire rappelle que Madame LACOSSE Corinne a été prolongée dans ses fonctions jusqu'au 31 Décembre 2016, par un contrat à durée déterminée de 3 mois à la suite de son contrat aidé. Son poste étant indispensable pour le bon fonctionnement des services, monsieur Jausserand propose la signature d'un contrat d'un an dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour une durée hebdomadaire de 20 Heures.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la signature de ce nouveau contrat avec Madame LACOSSE Corinne.

### Colis du 3<sup>ème</sup> Age

La commission d'animation a décidé de reconduire l'octroi d'un colis alimentaire garni de douceurs alimentaires de produits de Noël aux personnes âgées de plus de 65 ans, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Toutefois, une nouveauté, les anciens seront invités au foyer rural le samedi 10 décembre dans l'après-midi autour d'un goûter gourmand et en présence des conseillers municipaux qui leur remettront leur colis gourmand.

### Ecole

Cadeau classes primaires

La commission d'animation a émis le souhait d'offrir un cadeau commun aux enfants de chaque classe du primaire qui sera choisi par eux-mêmes.

Les choix retenus nous seront transmis par Madame La Directrice.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### Siphem

Monsieur DUMEAU donne le compte-rendu d'une réunion à laquelle il a participé où étaient présents le Président et le Vice-Président de la CDC du bazadais.

La CDC du Langonnais n'a pas fait le choix d'adhérer au Siphem.

Ce syndicat étant en pleine expansion, il doit augmenter ses effectifs et recrute donc du personnel.

Leur déménagement est prévu pour le début du mois de décembre sur la commune de Gironde sur Dropt, dans l'ancien local où était implantée la médiathèque.

Des nouvelles mesures sous certaines conditions vont permettre aux personnes âgées d'améliorer leur habitat, sans tenir compte de leurs ressources.

### MDPH

Madame MEROT informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle antenne de la maison départementale des personnes handicapées de la Gironde a été ouverte sur la Réole dernièrement du fait d'un nombre important de personnes reconnues handicapées, un girondin sur 13.

Monsieur DUMEAU sollicite la matérialisation d'une place supplémentaire de stationnement réservée aux personnes handicapées sur la place du presbytère.

## Voirie

Monsieur VEUX précise que le cabinet médical du docteur Guicheney est ouvert depuis le 15 octobre au lieu-dit l'Oustalet, des panneaux de signalisation seront posés prochainement pour diriger la population.

Monsieur Jausserand informe le Conseil Municipal qu'il a reçu le vice-président responsable de la commission de voirie de la CDC du Réolais, ce dernier lui a affirmé que la CDC n'en prendrait qu'une partie, pour cela un état des lieux a été fait avec M. MONTO et le responsable des services techniques M. KALUZNY.

Un compte rendu va nous être établi pour nous préciser ce qui pourra être transféré ou pas et à quel coût.

Monsieur Nette à cette occasion a pu constater que la route de la Gabache était très endommagée et dangereuse, ainsi que la route de Jautan .

Dans un premier temps, les employés municipaux iront mettre en place des panneaux de signalisation. Il serait nécessaire par la suite de goudronner ces routes.

Monsieur BOYER propose de mettre en sens unique la route de la gabache. Cette solution sera à étudier.

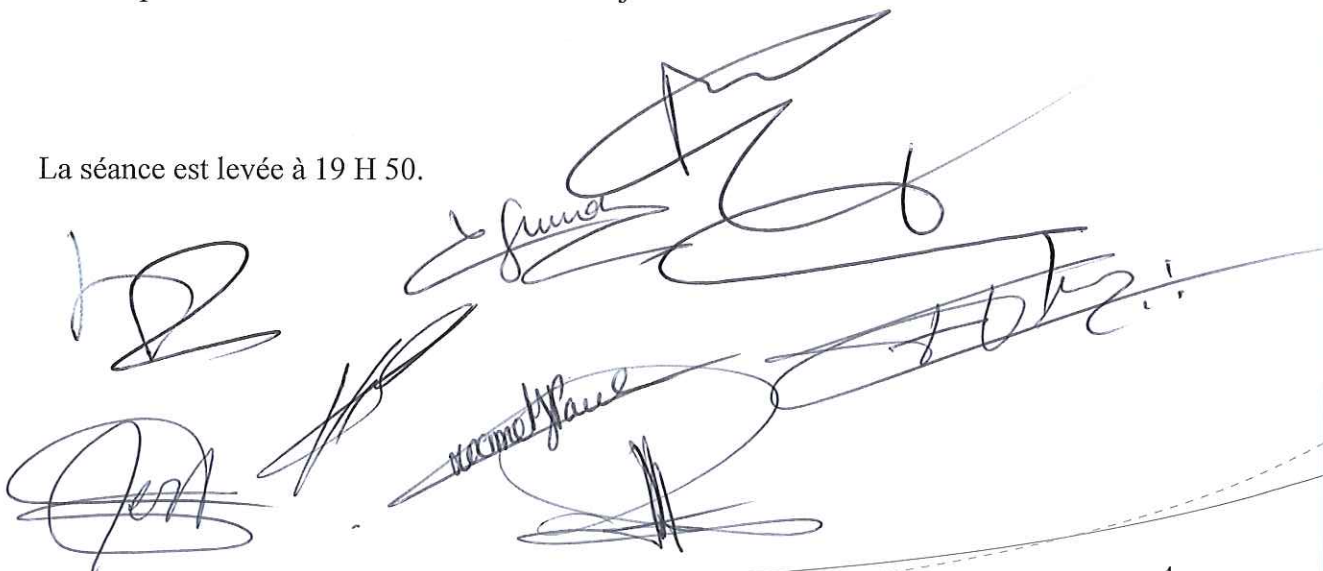
Un point à temps est prévu pour la mi- novembre.

Au niveau de la signalétique, les lattes concernant le château Bouchereau ne se feront plus du fait de la clôture des dossiers en cours par la CDC des Côteaux Macariens. Les panneaux actuellement en place seront conservés. Il restait deux autres lattes qui ne seront pas non plus fournies : Une Sarranson et une Merlingon. Nous avons décidé de les acheter et les mettre nous-mêmes en place sur les mâts existants.

## Illuminations fin d'année

Monsieur VEUX informe les élus que les sujets décoratifs seront posés par l'entreprise Satelec pour le 15 décembre et enlevés au 14 janvier 2017.

La séance est levée à 19 H 50.

The image shows several handwritten signatures in blue ink, likely representing the council members mentioned in the text. The signatures are written in a cursive style and are scattered across the lower half of the page. Some signatures are more legible than others, but they generally appear to be personal names or initials.